

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2015

PROCÈS-VERBAL, d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures tenue le lundi 28 septembre 2015, à 19 h 30, à l'emplacement habituel des réunions du conseil

Sont présents :

M. Sylvain Juneau, maire
Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3

Sont absents :

M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1
Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2
Madame Marie-Julie Cossette, conseillère, district numéro 4
M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5
M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

Sous la présidence du maire, M. Sylvain Juneau.

Sont également présents :

M. Robert Doré, directeur général et greffier
M^e Olivier Trudel, greffier adjoint

PROCÈS-VERBAL



OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 31, le président constate l'absence de quorum.



ABSENCE DE QUORUM

Le directeur général et greffier constate l'absence de quorum à 20 h 01 et confirme que la séance extraordinaire de ce 28^e jour du mois de septembre 2015 ne peut avoir lieu.

Sylvain Juneau, maire

Robert Doré, directeur général et greffier